L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 JANVIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS PROPRIETAIRES :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
F. DUVERGER. S. HARBY.

Rue de Chartres, No 33, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans, MERCREDI MATIN, 11 JANVIER.

Les bureaux de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On ne reçoit pas d'argent.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Fernandez—Epicerie à l'angle des rues Bienville et Bas du bloc de maisons faisant face au Marché à la Viande.

Par R. Soniat Millaudon—Rafraîchissements, grandes Maisons, etc.

Par Bernard Voltz—28, Bourse—Chasseurs.

Par Bernard Voltz—A 10 heures et demie, à No 36, rue Bienville—Marchandises, bancs, meubles, vins, liqueurs, etc.

Pour le Feuilleton, voir la 3me page.

Instruction publique.

Dépêches Télégraphiques.
(TRANSMISES A L'ABEILLE).

TERRIBLE CATASTROPHE

Deux à trois cents personnes tuées

Boston, 10 janvier.—En télégraphiant de Lawrence, on est bien heureux que l'humeur maussade du coton, comme nous le nom de "mon fin de Pemberton" de cette vallée, n'est écroulée aujourd'hui avec un fracas terrible, entraînant sous ses ruines près de 600 ouvriers, dont la plupart sont des filles de 15 à 20 ans. Le nombre des morts est de 200 à 300, environ, et beaucoup sont grièvement blessés et mutilés.

On est parvenu à retirer un grand nombre de ces victimes ; mais, au moment de l'envoi de ma dépêche, il était impossible de fixer le chiffre de celles qui ont pu être sauvées. Le bâtiment était très vaste et très long, de la hauteur de 6 étages.

La scène qui s'offrait aux yeux des spectateurs est au-dessus de toute description.

ELECTION DU SECRETAIRE.

Montgomery, 10 janvier.—L'élection d'un représentant à la législature de l'Alabama a eu lieu hier. Il y avait trois candidats. Cobb de l'opposition, M. Yaudy, a été élu. Sa ville le plus grand nombre de voix et est probablement élu. On n'a pas encore additionné les suffrages donnés à la campagne.

FAILLITE A NEW-YORK.

New York, 10 janvier.—M. Hufus H. Stoney, négociant en gros de cette ville, a fait faillite. On ne connaît pas le montant de son passif.

WASHINGTON.

New York, 10 janvier.—Le correspondant de Times de New York, à Washington, dit que le sénateur Seward engage les membres républicains de la Chambre de concentrer tous leurs suffrages sur Gilmer ou Corwin, afin de déterminer la nomination définitive du speaker.

Le correspondant de la *Tribune* donne quelques détails sur la retraite du sénateur Seward au Sénat.

M. Seward au moment de se rendre à son siège, au Sénat, a été complimenté par aucun démocrate, excepté Douglas et Pugh qui le reçurent cordialement.

CONGRES

Washington, 10 janvier.—Le 32e scrutin, qui avait été annoncé en partie hier, a eu lieu aujourd'hui. Cependant, considérable. Le total des votes était de 219 : majorité 110. Sherman avait obtenu 105, Hamilton 86, Gilmer 16, Reynolds 3, Hickman 2, divers, 6.

SENAT

Washington, 10 janvier.—M. Davis, du Miss., a introduit un bill au Sénat aujourd'hui, tendant à demander que le gouvernement fédéral protège les droits des citoyens qui voyagent ou résident dans les Etats du Sud, de manière à ce que les Etats du Sud ne soient pas forcés de se séparer à l'amiable des Etats du Nord. Son discours a produit une grande sensation.

MISSION POUR LA FRANCE

Washington, 10 janvier.—Le président a nommé Hon. Charles J. Faulkner, membre du Congrès pendant la dernière session en Virginie, comme ministre près du gouvernement français.

M. Faulkner a été envoyé en Pennsylvanie journaliste et sera probablement confirmé aussitôt le même jour.

WASHINGTON, 10 janvier.—Le résultat du vote de lundi a causé une grande diversion à la gaieté qui a dominé depuis la Convention. Tous les nouveaux sont un peu pour l'extrémité d'une organisation, quoique les promenoirs pour ce soir soient encore remplis de monde.

WASHINGTON, 10 janvier.—Hier, dans la Chambre des Représentants, des discussions vagues ont absorbé la plus grande partie de la séance, sans qu'il y ait eu le moindre progrès. Aujourd'hui, on a procédé au scrutin pour le neuvième vote, sans résultat définitif. Le résultat a été comme suit :

Sherman 105, Hamilton 88, Gilmer 22, divers 4.

Le 32me scrutin a donné : Sherman 105, Hamilton 88, Gilmer 13, Reynolds 3, divers 1.

NOUVELLES DE LA HAVANE

Arrivée du steamship Quaker City

New-York, 10 janvier.—Le steamship *Quaker City*, capitaine Stoddell, de la ligne de New-York et de la Havane, est arrivé aujourd'hui.

Les nouvelles politiques et commerciales qu'il apporte sont sans importance.

LOI DU LYNCH A NATCHEZ

Natchez, 10 janvier.—La réunion dont on a donné pas le nom, essaya d'assurer sa passion effrénée sur une malheureuse fille de 10 ans, seulement dernier. Outrageuse et il fut mis en prison.

Une foule de personnes se rendirent à la prison vers le soir, et, ayant forcé les portes, emmenèrent le coupable, et, sans autre forme de procès, le pendirent à un arbre dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Marché au coton de New-York. 10 janvier—1,000 balles de coton ont été vendues aujourd'hui. Le marché a été calme. Les détenteurs maintiennent leurs prix.

Recettes journalières, 10 janvier—Ont été signalés, le Vicksburg, ce matin à 7 h., et le Quapaw, à 4 heures.

BATAVIA—Vicksburg, 10 janvier—Le steamer Japanese est arrivé signalé à midi, aujourd'hui, descendant le fleuve.

CHRONIQUE LOCALE.

Le meurtre de Ivez. — Le jury d'enquête a entendu hier les témoignages suivants :

Charles Rose — Demeurant sur la 4e levée, plaisancier, connaissait le défunt, Jean de Lespinell de son métier, et demeurait avec lui dans la même maison ; le dernier a été vu pour la dernière fois dans la matinée du 1er janvier ; il a été trouvé mort le lendemain.

Nouvelle audition de Cazot — Nous apprenons que le juge d'instruction vient d'entendre hier matin de nouveaux témoignages à charge contre Cazot, qui a été arrêté sous l'inculpation de meurtre de Jean Baptiste Ivez. Trois nouveaux témoins ont été entendus, dont deux Français et un Espagnol. Ils ont déclaré avoir vu Cazot, le jour du meurtre, dans un cabaret de la rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourbon, en compagnie de Ivez. Ils ont ajouté que Cazot et Ivez avaient quitté ensemble le cabaret, et qu'ils avaient vu Cazot, quelques heures après, revenir seul dans le même cabaret. Ces témoignages, qui paraissent très importants, ont été recueillis par le juge Canon, qui a été chargé de l'instruction de cette affaire.

Conseil de ville. — Le Conseil de ville a siégé hier soir.

Aldermen. — La résolution de l'autre Board tant à trois pour cent la taxe sur les licences, a fait l'objet d'une longue discussion. Elle a été finalement adoptée en Chambre du Conseil qui a adopté en outre la résolution de même Board qui prohibe un tapis de bar dans un chaque cabaret, pendant le temps de la Mardi-Gras.

Les résolutions suivantes ont été introduites par le maire pour être soumises à l'autre Board :

Résolu, que le Conseil de ville a siégé hier soir.

Aldermen. — La résolution de l'autre Board tant à trois pour cent la taxe sur les licences, a fait l'objet d'une longue discussion. Elle a été finalement adoptée en Chambre du Conseil qui a adopté en outre la résolution de même Board qui prohibe un tapis de bar dans un chaque cabaret, pendant le temps de la Mardi-Gras.

Les résolutions suivantes ont été introduites par le maire pour être soumises à l'autre Board :

Autre meurtre. — Nous avons annoncé hier qu'un homme de police en employé de bateau à vapeur avait été assommé, lundi soir, dans le Lafayette Coffee House, et avait survécu peu de temps. Plusieurs arrestations ont été faites. Nous apprenons qu'il se confirme Thomas Patterson et que le coupable est le célèbre Scotty.

Un désappointé. — Le juge Duvigneaud a renvoyé hier l'affaire corpus que demandait un nommé Jean Baptiste Gueyer, contre sa profession.

Gueyer avait été arrêté par un Wolverine et un Policeman pour avoir tiré un coup de pistolet dans la maison de Mme Lafayette, rue Bienville.

Le nommé Gueyer a prétendu qu'il avait été arrêté sans motif, et qu'il avait été arrêté sans motif, et qu'il avait été arrêté sans motif.

Un désappointé. — Le juge Duvigneaud a renvoyé hier l'affaire corpus que demandait un nommé Jean Baptiste Gueyer, contre sa profession.

Gueyer avait été arrêté par un Wolverine et un Policeman pour avoir tiré un coup de pistolet dans la maison de Mme Lafayette, rue Bienville.

Le nommé Gueyer a prétendu qu'il avait été arrêté sans motif, et qu'il avait été arrêté sans motif, et qu'il avait été arrêté sans motif.

Premier Cour. — Le juri a déclaré John Cant coupable de port d'armes, mais considérant le temps qu'il a passé en prison, le juge a cru devoir accéder à la demande de juri et le condamne qu'à un jour de détention.

William Harrison, déclaré coupable de larcin, est condamné à deux semaines de prison.

Henry Rochon, accusé de larcin, a été acquitté.

Recorder Watts. — Un nommé James McMullen est accusé de vivre apparemment sans moyens d'existence et de dissipation. M. J. M. Dorbman, agent, est venu déclarer sous serment contre lui.

Le défendeur a été condamné à payer une amende de $200 pour répondre de sa conduite, le recevoir de huit jours.

Henry Leonard a été infligé un nommé d'avoir poignardé un nègre le 26 du mois dernier, à Faubourg Tremé et Trémé, cette rencontre de la plainte.

Il était aux prises avec le nègre et un nègre n'a pas reçu le poignard.

John Lewis, à été acquitté. Hier, a pas de preuve contre lui.

Les Rev. J. Les Bains Manuel Pénela et Josephine Pénela, accusés d'être nègres, ont comparu devant cette cour pour la dernière fois.

Nouvelle audition de Cazot — Nous apprenons que le juge d'instruction vient d'entendre hier matin de nouveaux témoignages à charge contre Cazot, qui a été arrêté sous l'inculpation de meurtre de Jean Baptiste Ivez. Trois nouveaux témoins ont été entendus, dont deux Français et un Espagnol. Ils ont déclaré avoir vu Cazot, le jour du meurtre, dans un cabaret de la rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourbon, en compagnie de Ivez. Ils ont ajouté que Cazot et Ivez avaient quitté ensemble le cabaret, et qu'ils avaient vu Cazot, quelques heures après, revenir seul dans le même cabaret. Ces témoignages, qui paraissent très importants, ont été recueillis par le juge Canon, qui a été chargé de l'instruction de cette affaire.

Autre meurtre. — Nous avons annoncé hier qu'un homme de police en employé de bateau à vapeur avait été assommé, lundi soir, dans le Lafayette Coffee House, et avait survécu peu de temps. Plusieurs arrestations ont été faites. Nous apprenons qu'il se confirme Thomas Patterson et que le coupable est le célèbre Scotty